

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR (RICE) ADJOINT (E)

Document de référence : *Référentiel métier de directeur d'hôpital*

Fonctions (profil proposé)

Directeur(rice) des Ressources Logistiques et Hôtelières, adjoint (e) au Directeur(rice) du Pôle Ressources Matérielles et Nouveau Dupuytren 1

Groupe d'emploi au titre de l'indemnité FSE :

Groupe 3

Centre Hospitalier : **CHU de Limoges dans le cadre d'une direction commune avec les centres hospitaliers de Saint-Yrieix, de Saint-Junien et l'EHPAD de Rochechouart**

Adresse : **CHU de Limoges 2, avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES Cedex**

Personne à contacter : **Mme Pascale MOCAËR, Directrice Générale**
M. Jean-Christophe ROUSSEAU, Directeur Général Adjoint
Tél. 05.55.05.61.13 - Courriel : directeur.general@chu-limoges.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement siège de la direction commune :

Le C.H.U. de Limoges a été créé en 1974 et a trois missions : les soins, l'enseignement, la recherche et l'innovation.

Plus de 6500 personnels médicaux et non médicaux exercent au sein des établissements du CHU : Dupuytren 1 et 2, Hôpital de la Femme, de la Mère et de l'Enfant, Jean Rebeyrol 1 et 2, Centre de Recherche et de Biologie en santé (CRBS), ainsi que les USLD et EHPAD du Centre de Gériologie Chastaingt.

Le CHU de Limoges présente au 31 décembre 2025 : 1949 lits et places soit 1063 lits et places de MCO, 268 d'EHPAD, 248 d'USLD, 264 de SSR, 32 postes de dialyse, 40 places d'HAD et 32 places de SSIAD.

Le CHU de Limoges est en outre en direction commune avec les Centre Hospitalier de St Junien (393 lits et places ; 795 personnels) et le Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche (367 lits et places ; 475 ETP), ainsi qu'avec l'EHPAD de Rochechouart (85 lits).

L'ensemble des équipes médicales et soignantes du CHU de Limoges sont organisées au sein de 8 pôles hospitalo-universitaires, accompagnés par 4 pôles de management (dont 1 relatif aux directions communes d'établissement).

Le compte financier 2024 est arrêté en produits à la somme de 668,7 M€ sur le CR principal, 14,9 M€ sur le CR EHPAD, 18,8M € sur le CR USLD, 6 M€ sur le CR Ecoles, 0,5 M€ sur le CR SSIAD, 1,4 M€ sur le CR CRA et 2,4 M€ sur le CR Budget G GHT. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 41 M€. Le résultat est en excédent à + 1,571M€..

Le CHU conduit un vaste programme de réorganisation parallèlement à un programme d'investissement d'envergure de 685 M€. Cet investissement bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'ARS.

Il est ainsi engagé dans la restructuration de son bâtiment principal, l'Hôpital Dupuytren 1 (opération estimée à 360 M€), comprenant notamment la réalisation d'un bâtiment dédié aux soins critiques, la construction des nouvelles urgences, des travaux de mise en sécurité incendie et de modernisation des services d'hospitalisation et de consultation. Le chantier a démarré en 2024 et doit se dérouler jusqu'en 2032.

Une restructuration complète des fonctions logistiques est en œuvre avec l'unité inter-hospitalière de production culinaire (ouverture réalisée en janvier 2023 et ouverture du site-relais de Dupuytren 1 en mars 2025), le projet de construction d'une blanchisserie inter-hospitalière gérée dans le cadre d'un GCS (le GCS BIH 87), ainsi que la restructuration de la fonction Approvisionnement (logistique d'étage, mise en place du plein-vide) intégrant à moyen terme la construction d'une plateforme pharmaceutique et de nouveaux magasins généraux.

Par ailleurs, le CHU de Limoges est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin, regroupant 18 établissements publics de santé, correspondant au territoire de l'ex-région du Limousin.

Enfin, le CHU de Limoges est membre fondateur du GCS Nova, avec les 2 autres CHU de la région Nouvelle-Aquitaine.

Présentation générale des Centres Hospitaliers de Saint-Junien et de Saint-Yrieix-la-Perche :

Le Centre Hospitalier de Saint-Junien, 2^{ème} établissement public de santé de la Haute-Vienne, est une structure de 393 lits et places (795 personnels). Il constitue un établissement de proximité, bénéficiant d'une attractivité hors Limousin, sur la Charente Limousine. Son activité se développe en étroite coordination avec le CHU.

Il est organisé en 5 pôles dont 4 dédiés aux activités de soins et médico techniques. Il est en direction commune avec l'EHPAD de Rochechouart (85 lits) depuis juin 1999, et avec le CHU de Limoges et le Centre hospitalier de Saint-Yrieix La Perche depuis septembre 2012.

Le Centre Hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche compte 360 lits et places, 538 personnels médicaux et non médicaux ; son budget est de 40 M€ tous budgets confondus.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- Liaison hiérarchique : Directrice Générale, Directeur Général Adjoint, Directrice du Pôle Ressources Matérielles et Nouveau Dupuytren 1
- Relations fonctionnelles : Equipe de direction, Ingénieurs logistique, Chefs de pôle HU, Chefs de service, Cadres supérieurs de santé et Cadres de santé, représentants des établissements membres du GCS BIH 87.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Missions générales :

Le(a) Directeur(rice) des ressources logistiques et hôtelières contribue à la préparation et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement définie par la Directrice Générale en lien avec le Directoire, dans le respect des missions du Conseil de surveillance.

Il(elle) conduit plus particulièrement les politiques de son domaine de responsabilité, au CHU de Limoges, en cohérence avec la stratégie globale de l'établissement. Il(elle) encadre à cet effet les équipes placées sous sa responsabilité, dans un objectif d'efficience des moyens et de performance des résultats.

La Direction des Ressources Logistiques et Hôtelières du CHU compte environ 330 agents répartis entre différents secteurs d'activité placés sous la responsabilité de trois ingénieurs logistiques, collaborateurs directs et essentiels du (de la) DRLH, tant pour le management quotidien des secteurs que la conduite des différents projets logistiques et hôteliers.

Son action s'inscrit dans le cadre managérial défini par la Direction générale, particulièrement au regard de la politique de transformation écologique du CHU et de celle de la recherche de performance des organisations, et favorise la bonne application du règlement intérieur de l'établissement. Il(elle) veille, pour son domaine de compétence, à la sécurité juridique de la gestion et des actes associés.

Il(elle) bénéficie pour l'exercice de l'ensemble de ses missions d'une délégation de compétence traduite par la décision de délégation de signature de la Directrice Générale.

Missions permanentes :

Le(la) **Directeur(rice) des ressources Hôtelières et Logistiques** est chargé(e) de :

- Piloter les équipes et les projets dans le domaine de l'hôtellerie et de la logistique (restauration, blanchisserie, magasins généraux, logistique d'étage, déménagements, vauquemestre/courrier, archives, transports, entretien des locaux, espaces verts, gestion des déchets, environnement et transports automatisés...), en intégrant le cas échéant une dimension direction commune (cas du projet Restauration et à venir sur la blanchisserie);
- Concevoir, organiser et piloter les projets de restructuration des fonctions logistiques, notamment la mise en place du projet logistique sur le bâtiment principal Dupuytren 1 et le centre de gérontologie Chastaingt, et, en lien avec la Direction de la Construction et du Patrimoine, les projets de nouvelle blanchisserie, des nouveaux magasins généraux et de la plateforme pharmaceutique ;
- Assurer pour ses secteurs la cohérence de la mise en œuvre du programme d'investissement avec les objectifs de performance (qualité et efficience) et de transition écologique du CHU, inscrits dans la stratégie de l'établissement ;
- Impulser et coordonner la structuration de la Supply Chain au sein du CHU et, dans le cadre de la dynamique territoriale engagée, entre les établissements de la Haute-Vienne et en particulier avec les établissements de la direction commune ;
- Mettre en œuvre la feuille de route au cœur de laquelle se situe le plan de modernisation et de mise en sécurité du CHU, impliquant la réingénierie en profondeur des fonctions d'approvisionnement, de logistiques générales, de restauration et de blanchisserie dans une logique de démarche projet en étroite coordination avec la Direction des Constructions, de la Sécurité et du Patrimoine;
- Moderniser les outils et organisations, innover, pour optimiser notamment la qualité du service rendu, la satisfaction des clients et les coûts ;
- Assurer un support fonctionnel et transversal aux objectifs des autres directions ;
- Impulser la réflexion et les projets territoriaux au niveau de la logistique dans le cadre du GHT ;
- Piloter les budgets (investissement et exploitation) pour ses secteurs d'activité.

Missions optionnelles :

Le(la) **Directeur(rice) des ressources Hôtelières et Logistiques** peut par ailleurs assurer les missions suivantes, à la demande de la direction générale et sous réserve de son accord :

- Fonction de directeur référent d'un pôle HU
- Administrateur du GCS BIH 87
- Intérim d'une direction fonctionnelle ou d'une direction déléguée d'établissement.

Profil souhaité du(de la) candidat(e)**Expérience professionnelle appréciée :**

- Expérience confirmée de la fonction logistique en environnement complexe
- Expérience dans la conduite du changement ^{et/ou} dans la conduite de projets complexes

Connaissances particulières requises / prévues :

- Organisation et fonctionnement d'un établissement de santé
- Fonctions logistiques
- Droit de la commande publique

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Sens de l'intérêt général et des responsabilités
- Capacité d'adaptation, sens du travail en équipe et loyauté
- Capacité de pilotage d'objectifs stratégiques
- Capacités managériales et conduite du changement
- Aptitude à faire évoluer des organisations différentes
- Sens et capacité d'innovation

Autres informations
Contraintes et avantages liés au poste : Avantages en nature : - Logement de fonction (décret n° 2010-30 du 8 janvier 2010), en contrepartie de la participation à la garde de direction Garde de direction au CHU de Limoges : - environ 5 semaines par an